



Favoritisme dans le secteur public

Par **araldite_old**, le **22/11/2007** à **14:30**

Bonjour,
Je travaille en tant que paramédical titulaire dans un établissement public de santé depuis 7 ans.
Dans mon service, il y a un agent en CDI depuis plus de 20 ans à mi-temps qui fait ce qu'il veut sans que personne ne lui dise rien car il est protégé par une personne haut placée.
En clair, il ne fait pas ses horaires de travail, voir ne vient pas du tout, fait un travail médiocre voir dans certain cas, est incompetent mais ne participe à aucune réunion de service, ni formation.
Quand il est absent, le congé maladie arrive 4 jours après sans que l'on soit averti mais il n'y a aucune conséquence pour lui.
Quand il oublie une garde, loin d'être réprimandé, ce sont ses collègues qu'on fait revenir au travail à sa place mais lui, n'est pas inquiet.
Bref, cela fait plus de 10 ans que cela dure, je n'en peux plus.
On nous impose de plus en plus de choses sauf à lui sous prétexte qu'il est à temps partiel et en CDI.
La dernière, on nous impose d'uniformiser nos horaires. Tout le monde à 8h ou 8h30, sauf lui qui commence à 7h. A nous, on nous dit qu'on ne peut pas faire du travail avant 8h mais apparemment l'intérêt du patient passe en second plan pour lui.
Les services se sont pleins de son incompetence et du fait qu'ils ne le voyaient jamais car il commençait trop tôt mais rien n'a changé.
Cette situation est intolérable et je trouve normal d'en référer au dessus c'est à dire au ministère mais j'aimerais savoir ce que je risque à dénoncer une telle irrégularité et injustice. Je suis la seule à travailler et j'ai 4 bouches à nourrir.
Je pensais ne citer aucun nom. Qu'en pensez-vous?

Par **fritz974**, le **15/12/2007** à **15:12**

vous avez une chance d'avoir un travail alors que beaucoup aimeraient être à votre place ... profitez en ... en ce qui concerne votre collègue, ce sont ses affaires pas les vôtres, occupez vous de ce qui vous regarde.. d'ecrire au ministere sans citer de nom , c'est du n'importe quoi

... et si vous citez un nom cela pourrait se retourner contre vous.... n dirait que vous cherchez les ennuis;...

Par **merla_old**, le **15/12/2007** à **23:55**

Tiens tiens encore un "tire au flanc petit protégé par un petit chef" à ce que je lis... c'est marrant, c'est du déjà vu dans le secteur hospitalier, j'ai vécu qq chose de similaire : Un mec qui venait bourré jusqu'à tomber sur le lit des patients ou par-terre, ivre mort tellement il venait cuit au boulot ... et puis qui venait (pas vraiment pour bosser au vu de ses états) quand ça lui chantait et c'est nous autres, les non alcoolisées qui faisaient son taf, heures sup interminables, quant-à la petite chef, cette perverse jubilait dans son coin de fainasse... Bon, je me suis tirée, ai changé de crémérie, trop déprimant de pareilles gens !!! rnAussi, si j'étais toi, oui, dénonce le, car comme dirait "fritz", il y a bien des gens qui seraient contents d'avoir du travail, ici, de prendre la place de ce " fait néant ", et en prime, tes 4 enfants verront alors leur pauvre maman rentrer un peu moins crevée et un peu plus souvent à la maison puisqu'il n'y aura plus à remplacer ce légume dégénéré. Cdi ? Ils vont le caser dans un coin jusqu'à la retraite.rnVas-y, bats-toi, [s]va chez le directeur en 1er[/s], et que tes collègues se bougent un peu le c.. à tes côtés pour que ce mec soit viré, c'est un fléau ! Ne baisse pas les bras Araldite !!!